



Bruxelles, le 13 octobre 2023
(OR. en)

13895/23
COR 1
OJ CRP1 34

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

11 octobre 2023 (10:30)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

13 octobre 2023 (10:00)

CORRIGENDUM N° 1 à L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points sans débat (I)

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

23. Parrainage de la soumission par la coalition sur l'ambition climatique de l'aviation internationale à la troisième conférence relative au transport aérien et aux carburants de substitution (CAAF/3)

Approbation

Décision de recourir à la procédure écrite



13874/23
AVIATION



Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)